www.mairie6.paris.fr

Le bulletin d'information de la mairie du sixième arrondissement de Paris

ÉDITO

Depuis avril 2002, six Conseils de Quartier ont été créés dans le 6° arrondissement, conformément à la Loi relative à la démocratie de proximité dans les villes de plus de 80 000 habitants et dans les arrondissements des grandes villes.

Présidé chacun par un conseiller de la majorité municipale, ces six Conseils complètent utilement l'action du Conseil d'arrondissement.

Dans le cadre du renouvellement du 3° collège "habitants", j'ai souhaité mettre en place une commission chargée de la préparation et de l'organisation du tirage au sort, afin que nul ne puisse en contester la régularité.

Je vous invite à participer nombreux à ce nouveau renouvellement.

Conseils de Quartier du 6e Appel à candidatures du collège "habitants"

Issus de la Loi de démocratie de proximité de 2002, les Conseils de Quartier sont un lieu d'information, d'écoute, de concertation et d'expression. Ils permettent aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Depuis leur création, les Conseils ont contribué à la définition du Plan local d'urbanisme (PLU) et à l'élaboration du Plan des déplacements (PDP). Ils ont initié des opérations de voirie localisées et ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie en portant des projets aux Budgets Participatifs et en organisant notamment des animations de quartier, des visites, des marches exploratoires...

Le mandat des Conseils de Quartier du 6° qui a débuté en 2014 vient de s'achever. Il convient aujourd'hui de le renouveler afin de prolonger l'action de cet outil de démocratie participative qui a montré toute sa capacité à créer une dynamique locale.

Vous souhaitez partager vos idées sur votre quartier? Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale? Vous avez le sens de l'initiative? Alors, les Conseils de Quartier vous sont ouverts, pour une durée de trois ans.

N'hésitez pas à poser votre candidature au collège "habitants". Vous trouverez, au dos de cette publication, un bulletin à remplir et à retourner à la Mairie du 6° arrondissement pour participer au tirage au sort des membres titulaires et suppléants.

LES 6 QUARTIERS DU 6º ARRONDISSEMENT

Chaque rue et chaque immeuble font partie d'un quartier.

La liste précise des rues, avec le quartier correspondant à chacune, est consultable à la Mairie du 6^e et sur le site :

www.mairie6.paris.fr

rubrique Vie citoyenne > Conseils de Quartier.

Vous pouvez aussi y retrouver toutes les informations et réalisations des Conseils. Quartier

Saint-Germaindes-Prés

Quartier Rennes

Quartier Saint-Placide

Quartier Monnaie

Quartier **Odéon**

Quartier

Notre-Damedes-Champs



Le bulletin d'information de la mairie du 6º de Paris- 6xième infos - N°38 - mai 2017 - Publication périodique gratuite réalisée par le service communication de la mairie du 6º - 78270 Paris cedex 06 - Dépôt légal déc. 2001 - ISSN : 1623-50 95 Directeur de la publication : Jean-Pierre Lecoq - Photo : Mairie du 6º - Distribution par boîtage : société ADREXO - Impression : Rapidocolor - Disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur : www.mairie6, paris. fr - Ne pas jeter sur la voie publique.

La composition des Conseils

- → Les Conseils de Quartier sont mis en place pour une durée de trois ans. Chacun des 6 Conseils est composé de 18 membres répartis en 3 collèges.
- Le premier collège est composé de 6 membres : 2 élus désignés par le Conseil d'Arrondissement et 4 personnalités qualifiées désignées par le Maire.
- Le deuxième collège, celui des associations locales, désigné par le Conseil d'Arrondissement, est composé de 6 membres. Une même association ne peut être représentée dans plus d'un Conseil de Quartier.
- Le troisième collège, celui des habitants, est composé de 6 membres titulaires et de 6 suppléants. Ils sont tirés au sort parmi une liste de candidats qui doivent résider dans le quartier pour lequel ils postulent.

Les mandats de ces représentants sont renouvelables.

Quand et où se réunissent-ils?

→ Les Conseils de Quartier se réunissent au moins deux fois par an. Ils sont convoqués par le Maire du 6º, son représentant, ou à la demande de la moitié de ses membres, au moins 10 jours avant la date de la réunion.

Avec le Conseil d'Arrondissement, les 6 Conseils se réunissent en séance plénière au moins une fois par an. Les séances des Conseils sont publiques.

Vous souhaitez devenir membre?

Sur les 3 collèges qui composent chaque Conseil de Quartier, seul celui des habitants est ouvert à candidature, soumise à tirage au sort. Pour devenir membre du collège "habitants", il faut être maieur et habiter le 6e, quelle que soit sa nationalité.

Les candidatures sont à adresser avant le vendredi 2 juin 2017 minuit, en renvovant le bulletin ci-dessous.

Un tirage au sort, le mardi 13 iuin 2017, désignera les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants pour chaque quartier.

CONTACT ET RENSFIGNEMENTS

Stéfanie PUYJARINET

Coordinatrice des Conseils de Quartier du 6e Tél.: 01 40 46 76 46

Mail: conseil.quartier6@paris.fr

Retrouvez plus d'informations sur les Conseils de Quartier en vous connectant au site de la Mairie du 6e

www.mairie6.paris.fr

rubrique Vie citoyenne.

Implantation des panneaux d'affichage des Conseils de Quartier du 6°

Quartier Odéon

12 rue Lobineau et 9 rue de Vaugirard

Quartier Saint-Germain-des-Prés

12 rue Saint-Benoît

Quartier Rennes

40-42 rue Madame

Quartier Monnaie

39 rue Saint-André-des-Arts

Ouartier Saint-Placide

4 rue Littré

Quartier Notre-Dame-des-Champs Angle Auguste Comte/Assas

TIRAGE AU SOR

Le tirage au sort des membres du collège "habitants" de chaque quartier sera

effectué publiquement le mardi 13 juin 2017 à 17h. à la Mairie du 6e.



Candidature du collège "habitants" des Conseils de Quartier du 6°

☐ Madame ☐ Mo	onsieur					
Nom*:						
Date de naissance* ://						
Adresse*:						
Tél.:// Portable://_						
e-mail :						
souhaite participer au collège "habitants" de son quartier.						
A Paris, le / / 2017		Signature* :				
(* Mentions obligatoires)						

Ce coupon est à renvoyer par courrier avant le vendredi 2 juin 2017 minuit (le cachet de la Poste faisant foi) dans une enveloppe portant les mentions suivantes :

Mairie du 6º arrondissement Direction générale des services **Candidature Conseils de Quartier 78 rue Bonaparte 75270 Paris cedex 06**

-	.04	ro ro	200510	α 1' α	lminia	stration
٠,	Juu		,001 40	uiuu		, ii a ii o i i

CQ Nddc
CQ Rn
CQ Stp